

Mgr Alexandre-Antonin Taché hérita de la succession épiscopale de Mgr J. N. Provencher à la mort de celui-ci, le 7 juin 1852 ; mais la cérémonie d'installation officielle de Sa Grandeur n'eut lieu que le 5 novembre 1854.

En 1871, sur la recommandation du 4<sup>e</sup> Concile provincial de Québec, le diocèse de St. Boniface ayant été érigé en métropole, Mgr A. A. Taché fut en conséquence préconisé archevêque de la nouvelle province ecclésiastique. Le 22 septembre de la même année, fut remis le *pallium* à Mgr Taché.

Monseigneur Taché visita Rome entr'autres fois, en 1851, lors de son sacre en Europe, et en 1870, lors du concile œcuménique du Vatican où fut proclamé l'infailibilité pontificale le 18 juillet 1870.

Sa Grandeur prit part aux travaux de trois conciles de Québec en 1863, 1867 et 1878.

Mgr A. A. Taché écrivit vers 1865, un intéressant volume : *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique* ; vers 1869, une brochure importante : *Esquisse du Nord-Ouest*, et en 1885 on a publié de Sa Grandeur une retentissante lettre intitulée : *La Situation*, document d'une vive lumière sur les causes et les effets de l'insurrection du Nord-Ouest.

“ L'œuvre de Mgr Taché à la Rivière-Rouge, dit un de ses biographes, M. L. O. David, n'est pas seulement religieuse, elle est de plus éminemment nationale. Fidèle aux traditions de ses ancêtres, il a toujours mené de front le triomphe de l'Évangile et la gloire de sa patrie. Créer dans le Nord-Ouest un peuple français et catholique, faire de ce peuple l'avant-garde de la nationalité Canadienne-française dans l'Amérique du Nord, était le but de ses nobles efforts, l'objet de ses pensées.”

La province ecclésiastique de St-Boniface dont Mgr A. A. Taché est le glorieux métropolitain, comprend aujourd'hui un